

# Consultations prébudgétaires 2019-2020

## Mémoire de l'Institut du Québec

À la demande du ministère des Finances du Québec (MFQ), l'Institut du Québec (IDQ) a été invité à soumettre ses observations sur l'économie du Québec, à partager son analyse de l'état des finances publiques québécoises et à déposer des idées qui pourraient servir de base aux mesures annoncées au prochain budget du gouvernement du Québec de 2019-2020.

Ce mémoire est composé de constats et de recommandations sur les finances publiques, la main-d'œuvre et la politique de développement économique. Les mesures sont tirées en grande partie des recherches faites et publiées par l'IDQ au cours des derniers mois.

### FINANCES PUBLIQUES

Le redressement nécessaire des finances publiques a fait émerger une nouvelle réalité budgétaire au gouvernement : l'ère des surplus. Tout en maintenant des taux de croissance des dépenses acceptables, la bonne tenue de l'économie du Québec et l'apport de transferts fédéraux ont permis une augmentation des revenus. La dette publique sur le produit intérieur brut (PIB) est en baisse et le gouvernement est ainsi mieux en mesure d'affronter la prochaine crise économique.

L'IDQ est d'avis qu'il faut maintenir les « bonnes habitudes » développées au cours des dernières années :

- Une gestion serrée des dépenses publiques ;
- Un remboursement de la dette par le biais du Fonds des générations ;
- Le maintien d'une croissance des dépenses en santé qui rencontre l'objectif de répondre aux besoins de la population et de maintenir l'équilibre budgétaire.

En juin 2018, nous avons publié un rapport<sup>1</sup> sur l'impact d'une récession sur les finances publiques qui présentait deux scénarios de retour à l'équilibre budgétaire. On estimait alors que la récession coûterait au trésor public entre 10 G\$ et 16 G\$ en déficits cumulés selon les divers scénarios de retour à l'équilibre. Tous les scénarios de retour à l'équilibre budgétaire auraient pour conséquence de réduire les taux de croissance des dépenses. La présence d'une réserve de stabilisation permet au Québec d'avoir une marge de manœuvre face à cette éventuelle crise.

Entre-temps, l'IDQ a développé un **simulateur budgétaire** qui a pour but de saisir les variations du solde budgétaire actuel et futur. Cet outil pourrait devenir intéressant pour la transparence des données budgétaires et aider à la gestion de l'État.

Plus spécifiquement, **nous recommandons de :**

- **Maintenir la transparence** de l'information budgétaire et financière gouvernementale publiée mensuellement.

---

<sup>1</sup> Institut du Québec, *Dix ans après la récession : les finances sont en ordre, mais... Analyse des finances publiques du Québec* (2018)

- **Maintenir l'équilibre budgétaire** au sens de la *Loi sur l'équilibre budgétaire* et maintenir les versements au Fonds des générations tel que prévu dans le cadre financier du gouvernement, ainsi que réitérer la pertinence du Fonds des générations et son utilité dans l'atteinte des cibles de réduction du poids de la dette.
- **Clarifier l'usage de la réserve de stabilisation et mieux baliser son utilisation** : la réserve devrait servir uniquement à gérer les imprévus et les ralentissements économiques légers et de court terme. Au-delà de ce niveau, les surplus devraient être utilisés pour rembourser la dette.
- **Avoir un cadre financier quinquennal en éducation** : garantir au secteur de l'éducation un financement qui soit minimalement équivalent à la somme du taux d'inflation et de la variation des clientèles pour une période de cinq ans. Maximiser les informations contenues dans ce plan quinquennal afin de permettre au milieu de mieux planifier la gestion des ressources financières et les embauches de personnel.
- **Assurer la viabilité du financement de la santé** : tel que mentionné dans les divers rapports de l'IDQ, en deçà de 4,2 % de croissance annuelle moyenne, il est difficile de maintenir les services à la population au Québec. L'IDQ recommande donc au gouvernement de maintenir la croissance des dépenses de santé au minimum à 4,2 %, un taux de croissance plus compatible avec les besoins prévus (5,2 %) selon les prévisions du Conference Board du Canada.

## MAIN-D'ŒUVRE

Après trois bonnes années de création d'emploi, le Québec n'en a enregistré aucune entre décembre 2017 et décembre 2018. Par contre, pour la première fois, le taux de chômage au Québec s'est avéré inférieur à celui de la moyenne canadienne. Cela s'explique notamment par le resserrement du marché du travail.

Ces deux résultats, en apparence contradictoires, sont un reflet des effets bien réels du vieillissement de la population. Alors qu'en 2018, le nombre d'emplois a crû à Montréal, il s'est produit l'inverse dans le reste du Québec. Sur trois ans, c'est plus de 85 % de la création d'emploi qui est survenue dans la métropole.<sup>2</sup>

Ce clivage s'explique principalement par le contexte démographique : le vieillissement ne frappe pas de la même façon la métropole que le reste du Québec. Entre 2011 et 2017, la population âgée entre 15 et 64 ans a diminué de 77 000 dans les régions du Québec alors qu'elle continuait de croître dans la région métropolitaine (90 000). Cette situation n'est pas étrangère à la concentration de l'immigration à Montréal.

## Changement de paradigme : la rareté de la main d'œuvre

Certains secteurs vivent une pénurie de main-d'œuvre au Québec tandis que d'autres vivent une rareté de celle-ci à des degrés divers. Selon nous, il faut un changement de paradigme. Tout d'abord, l'obsession de la création d'emploi n'est plus compatible avec la réalité actuelle du marché du travail. Et au-delà des mots, cela implique de revoir la politique de développement économique qui prévaut depuis plusieurs décennies et d'investir dans de nouveaux leviers de croissance. Entre-temps, il faut développer de nouvelles habitudes et de nouvelles politiques pour gérer cette rareté de main-d'œuvre qui peut devenir un frein à la croissance. Cela débute avec de bonnes données.

---

<sup>2</sup> Institut du Québec, *Bilan 2018 de l'emploi au Québec : l'émergence d'un clivage entre la métropole et les régions* (2019)

## Brosser un portrait clair des besoins

Tout d'abord, il faut tout mettre en œuvre pour brosser un portrait plus clair des besoins. Il s'agit d'un élément fondamental pour développer une feuille de route gouvernementale. Il faut développer une compréhension fine des besoins par région et par profession (CNP), ce qui est essentiel pour éviter les solutions « mur à mur » qui ne répondent pas aux vrais besoins. La qualité de l'information recueillie et la justesse de la compréhension des besoins du marché du travail constituent la pierre d'assise de l'élaboration de stratégies gouvernementales pertinentes. L'état de la situation récemment publié par Emploi-Québec est certainement un pas dans la bonne direction sur lequel il nous faut bâtir, mais il faut aller plus loin.

Voici quelques actions qui pourraient constituer un point de départ :

- **Documenter les besoins de main-d'œuvre** actuels et projetés à un niveau assez granulaire, c'est-à-dire par région, profession et industrie ;
- **Élaborer différents scénarios** (pour tenir compte de l'incertitude quant à l'augmentation de la productivité et au rythme d'adoption de nouvelles technologies) ;
- **Diffuser publiquement ces données** par le biais d'un site ouvert pour soutenir leur utilisation et la recherche en cette matière ;
- **Identifier les principales causes des déséquilibres** (les solutions sont bien différentes selon les causes) ;
- **Évaluer l'impact des pénuries potentielles** sur les différents services à la population et le développement des secteurs industriels au cœur de la stratégie économique du Québec.

## Accroître le bassin de travailleurs potentiels

Il est également essentiel de **repenser les politiques publiques** afin d'accroître le bassin de travailleurs potentiels. Il faut mettre à profit tous les leviers dont dispose le gouvernement pour atténuer les effets néfastes du vieillissement : rehausser le niveau de compétences, mieux arrimer l'offre et la demande de compétences et accélérer l'automatisation et le virage numérique.

En ce sens, nous recommandons donc les actions suivantes :

- **Sélection et intégration des immigrants.** Bien que l'immigration ne soit pas l'unique solution à tous les maux, transformer nos façons de faire et y apporter certaines améliorations pourraient atténuer l'effet du vieillissement. D'abord, en ce qui concerne le processus de sélection, il faudra réduire les délais et assurer un arrimage entre la grille de sélection et les besoins. Au niveau de l'intégration, plusieurs éléments indiquent que la situation s'améliore finalement au Québec<sup>3</sup>. Mais d'importants défis persistent quant aux immigrants arrivés depuis moins de cinq ans et la régionalisation de l'immigration.
- **Attraction et rétention des étudiants internationaux.** Au cours des dernières années, des efforts ont été effectués pour attirer et retenir davantage d'étudiants étrangers. Il nous faut poursuivre dans

---

<sup>3</sup> Institut du Québec, *Plus diplômés, mais sans emploi. Comparer Montréal : le paradoxe de l'immigration montréalaise* (2016)

cette direction et mieux appuyer les étudiants internationaux à l'étape charnière de l'intégration en emploi.<sup>4</sup>

- **Travailleurs temporaires.** Le Programme d'immigration temporaire, dans sa forme actuelle, est trop restreint, rigide et onéreux pour représenter un élément significatif de solution. Il pourrait être assoupli pour éviter de faire porter tout le fardeau de la preuve aux entreprises. Le nombre de titulaires de permis de travail dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) hors agriculture et aides familiaux, avec ou sans étude d'impact sur le marché du travail (EIMT), est en baisse depuis quelques années alors que les difficultés de recrutement augmentent sans cesse. Sans changements majeurs, ce programme ne peut répondre aux besoins de main-d'œuvre à court terme des entreprises en région.
- **Les travailleurs de 60 ans et plus.** Pour accroître le taux d'emploi des travailleurs de 60 ans et plus, il faut s'assurer que la fiscalité soit un incitatif plutôt qu'un facteur de démotivation, comme c'est présentement le cas. À certains niveaux de revenus, plusieurs travailleurs d'expérience subissent des taux d'imposition implicites marginaux confiscatoires, c'est-à-dire que leurs revenus seraient équivalents ou même moindres en continuant de travailler. C'est une barrière qu'il faut rapidement supprimer.
- **Intégration en emploi des personnes faisant partie de groupes sous-représentés.** On ne peut plus se permettre de négliger le potentiel de certains groupes comme les immigrants, les Autochtones, les personnes aux prises avec un handicap.

### Rehausser le niveau de compétences et arrimer l'offre et la demande

- **Lutter plus efficacement contre décrochage scolaire.** L'IDQ a déjà démontré le retard du Québec par rapport aux autres provinces canadiennes en matière de diplomation secondaire dans les temps requis. C'est une perte importante tant sur le plan individuel que collectif. Bien que les besoins de main-d'œuvre actuels soient tant pour des postes non qualifiés que hautement qualifiés, les emplois de la prochaine décennie exigeront dans une plus grande proportion un diplôme collégial ou universitaire ainsi qu'un niveau plus élevé de littératie. La résilience des individus face à un marché du travail en mouvance est intimement liée à leur maîtrise des compétences de base.<sup>5</sup>
- **Miser sur la formation continue.** Avec l'accélération des changements technologiques, la mise à jour des compétences des travailleurs sera inévitable. Les entreprises devront s'impliquer davantage pour s'assurer que leurs employés possèdent les compétences nécessaires pour s'adapter aux bouleversements technologiques. Une partie des incitatifs fiscaux à la création d'emploi devraient être réorientés vers la formation continue, dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.

### Un meilleur arrimage de l'offre et de la demande de compétences :

- **Établir une veille de l'évolution des compétences recherchées (actuelles et futures) par profession.** Pour y arriver, il faudra développer une mesure et une classification standardisées des compétences, comme le font déjà les États-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni.
- **Une offre de formation mieux adaptée aux besoins.** Pour y parvenir, il nous faudra d'abord réduire les délais d'adaptation des programmes de formation et accroître la collaboration entre les établissements d'enseignement et leur communauté. À titre d'exemple, il fallait parfois jusqu'à sept ans pour mettre à jour un programme collégial. La Stratégie nationale de la main-d'œuvre proposait

---

<sup>4</sup> Institut du Québec, *Attirer et retenir plus d'étudiants internationaux, six propositions pour renverser la tendance au Québec* (2017)

<sup>5</sup> Institut du Québec, *Décrochage scolaire au Québec : dix ans de surplace, malgré les efforts de financement* (2018)

de réduire ce délai à dix-huit mois<sup>6</sup>. Plusieurs nouvelles initiatives de collaboration entre les établissements d'enseignement et les entreprises voient le jour pour mieux adapter la formation : projet M, pôles d'excellence, etc., mais cela demeure encore marginal et nettement insuffisant.

- **Lier le financement et le contingentement des établissements d'enseignement aux besoins de main-d'œuvre identifiés.** Par exemple, un financement additionnel pourrait être offert aux établissements d'enseignement et aux étudiants qui optent pour des programmes qui sont en ligne avec les besoins de main-d'œuvre identifiés comme étant prioritaires. Le Danemark et la Suède utilisent l'information sur le marché du travail pour établir leur offre de formation universitaire.

### **Accélérer l'automatisation, la robotisation et le virage numérique des entreprises**

- **Revoir les programmes d'aide aux entreprises.** Les subventions aux entreprises ne devraient plus être destinées à stimuler artificiellement la création d'emploi. Elles devraient plutôt être orientées vers l'automatisation et la robotisation des organisations et accélérer le virage numérique.

## **REPENSER LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

### **Vision générale : de création d'emploi à création de valeur**

La première action à poser par le gouvernement pour incarner ce changement consisterait à revoir tous ses programmes axés sur la création d'emplois pour les remplacer par des offensives favorisant la création de valeur, l'innovation, l'investissement en machines et matériel, et le développement des compétences.

Accroître la productivité s'avère l'une des meilleures stratégies à adopter pour réussir à augmenter les « bons salaires ». Il semble toutefois qu'à ce chapitre, l'Ontario tire aussi mieux son épingle du jeu que le Québec, selon une autre de nos études<sup>7</sup>. Ainsi, en ce qui concerne le secteur des entreprises, l'écart de productivité entre les deux provinces s'élevait à 8 % en 2017.

De manière générale, les principaux facteurs qui ont pour effet d'accroître la productivité sont les investissements dans le capital humain (en misant sur la formation et le développement des compétences) et la hausse du stock de capital par travailleur (notamment en stimulant les investissements dans la machinerie et les équipements, en accélérant le virage numérique, etc.).

L'analyse de la productivité par secteur nous apprend que près du tiers du retard du Québec est attribuable à sa composition industrielle. Le reste serait plutôt attribuable à la faiblesse relative de la productivité de certains secteurs. Il est toutefois possible d'agir sur ces deux fronts.

### **Privilégier les interventions dans les secteurs à plus forte valeur ajoutée et à plus forte intensité technologique**

Avoir un impact direct sur la composition industrielle implique d'accroître le poids relatif des secteurs à plus haut rendement et à plus forte valeur ajoutée, qui sont généralement ceux qui offriront les emplois à plus haut rendement et mieux rémunérés. Il faut également miser sur nos forces, notamment les secteurs de l'aéronautique et des sciences de la vie, tout en soutenant les secteurs de la nouvelle économie dans lesquels le Québec excelle tels que les technologies numériques (science des données, intelligence artificielle, infonuagique, fintech, etc.), les technologies vertes et les nouveaux médias. D'ailleurs, ce sont

---

<sup>6</sup> Gouvernement du Québec, *Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023 — Le Québec à l'ère du plein emploi*

<sup>7</sup> Institut du Québec, *Plus d'emplois bien rémunérés, est-ce possible? Analyse des écarts salariaux entre le Québec et l'Ontario* (2018)

généralement dans les secteurs à plus forte valeur ajoutée que les salaires sont les plus élevés. Viser le développement de ces secteurs clés représente ainsi un levier efficace pour accroître le nombre d'emplois mieux rémunérés.

### **Aider les entreprises les plus prometteuses dans tous les secteurs de l'économie à devenir plus productives et innovantes**

Créer notamment de meilleurs incitatifs afin qu'elles investissent davantage dans le développement des compétences de leurs employés et dans la machinerie et l'équipement. Il n'existe évidemment pas de recette magique pour accroître la productivité. Les stratégies les plus efficaces vont du contrôle serré des coûts à l'implantation de meilleures pratiques de gestion, en passant par l'obsession de l'innovation.

### **Une opportunité stratégique : l'avantage d'une énergie sobre en carbone**

Le Québec bénéficie d'un avantage basé sur ses choix passés : une production électrique renouvelable et sobre en carbone à 99,9 %. Dans un monde qui souhaite réduire ses empreintes carbone, le Québec devient l'endroit à privilégier pour l'investissement dans le sobre en carbone.

Plusieurs mille milliards de dollars seront consacrés dans les prochaines décennies pour décarboniser les chaînes d'approvisionnement, la production énergétique, le transport ou la construction. Le Québec doit saisir sa part du marché. Avec l'émergence de marchés du carbone ou de taxes sur les émissions dans des centaines de juridictions dans le monde, le coût du carbone devient alors un facteur distinctif.

Certaines industries (aluminium, centre de données ou manufactures automatisées) pourraient bénéficier de l'avantage comparatif du Québec. Une stratégie basée sur le sobre en carbone pourrait par exemple attirer des investissements étrangers soucieux de réduire l'empreinte carbone de leur production, mais aussi soutenir les entreprises du Québec à trouver de nouveaux débouchés pour leur produit promu comme étant sobre en carbone.

Nous sommes d'avis qu'une stratégie économique québécoise basée sur le sobre en carbone pourrait bénéficier aux entreprises. En faisant de cet axe une partie intégrante de la stratégie commerciale du gouvernement, le Québec pourrait capitaliser sur son avantage comparatif et faire bénéficier de son énergie sobre en carbone ailleurs dans le monde.

Nous avons publié en novembre 2018 deux rapports<sup>8</sup> qui décrivaient cet avantage et les opportunités que celui-ci créait. Nous recommandons alors de mettre sur pied ou accélérer une stratégie économique visant à asseoir le Québec comme plaque tournante du savoir-faire sobre en carbone en Amérique du Nord et ainsi promouvoir les entreprises québécoises et leurs produits et services auprès des chaînes de valeur et des investisseurs de l'économie sobre en carbone internationale.

Nous recommandons de:

- **Inscrire cette stratégie dans les politiques et mesures existantes** de la transition énergétique et de l'économie verte pour en faire une stratégie économique cohérente du sobre en carbone ;
- **Viser une utilisation optimale des surplus énergétiques** qui prend en compte les réductions de GES ;

---

<sup>8</sup> Institut du Québec, *Le Québec sobre en carbone : l'avantage économique* (2018) et *Le Québec sobre en carbone : des débouchés pour les entreprises du Québec* (2018)

- **Favoriser et accélérer la réalisation de vitrines technologiques** pour les produits et services sobres en carbone démontrant un potentiel « net positif » à l'exportation ;
- **Actualiser l'étude du gouvernement du Québec de 2014 sur l'empreinte carbone** des produits et l'étendre à d'autres secteurs afin de donner aux entreprises une base crédible et solide sur laquelle elles pourront appuyer leurs prétentions « nettes positives » ;
- **Soutenir le démarchage axé sur les produits québécois sobres en carbone** qui peuvent intégrer des chaînes de valeur internationales et le démarchage axé sur les nouveaux investissements en lien avec l'économie sobre en carbone qui peuvent être faits sur le territoire québécois ;
- **Offrir un appui aux entreprises pour l'électrification** de certains procédés industriels à la hauteur de leurs efforts.

## Développer de nouveaux marchés

Une des clés de la richesse du Québec est l'augmentation des exportations du Québec vers de nouveaux marchés. Bon an mal an, 70 % des exportations du Québec se dirigent vers les États-Unis. Cette dépendance au marché américain nous rend susceptibles de subir négativement les soubresauts des humeurs d'une administration qui pourrait changer sa politique commerciale du jour au lendemain.

En 2016, nous avons suggéré aux entreprises du Québec de se tourner vers l'Europe et de bénéficier de l'ouverture créée par l'Accord économique et commercial global (AECG), maintenant signé. Le marché européen est maintenant ouvert plus que jamais aux entreprises du Québec. Il faut, selon nous, accélérer les démarches pour pousser les exportateurs québécois à viser ces marchés<sup>9</sup>.

Dernièrement, nous avons publié un rapport sur les possibilités économiques qu'offrent les pays de l'Afrique francophone<sup>10</sup>. Nous sommes conscients que ces marchés ne sont pas les réponses attendues d'un problème de diversification des marchés : leur petitesse actuelle dans le portefeuille des exportations québécoises fait en sorte qu'il faudrait des efforts grandioses pour augmenter notre présence dans leurs importations.

Néanmoins, les investissements futurs prévus dans ces régions du monde font en sorte que plusieurs entreprises de services du Québec peuvent se tailler une place de choix et bénéficier de contrats et intégrer de nouvelles chaînes d'approvisionnement. Les entreprises du Québec ont un avantage comparatif : la connaissance de la langue dans des pays qui rassembleront 950 millions de francophones en 2060.

### Attirer des investissements par notre positionnement stratégique :

**Le Québec est au carrefour de trois grands partenariats économiques.** L'économie québécoise a accès à l'Accord économique et commercial global avec l'Europe (plus de 500 millions de consommateurs, 21 % du PIB), le Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) avec les pays du Pacifique (500 millions de consommateurs, 13,1% du PIB) et du nouvel Accord commercial Canada États-Unis et Mexique (ACEUM) (plus de 490 millions de consommateurs, 27,5% du PIB).

Nous sommes donc un des seuls endroits dans le monde où une entreprise basée au Québec avec une production en règles d'origine canadiennes a un accès privilégié à 62 % du PIB mondial et près de 1,5

---

<sup>9</sup> Institut du Québec, *L'AECG avec l'Europe : évaluation des retombées pour le Québec* (2016) et *L'AECG avec l'Europe : les stratégies pour en profiter pleinement* (2016)

<sup>10</sup> Institut du Québec, *Le Québec et l'Afrique, un partenariat commercial à développer* (2019)

milliards de consommateurs. Il faut tabler sur cet avantage : attirer des investissements et pousser nos entreprises à intégrer ces marchés.

## L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC

Les tableaux suivants reprennent certaines données économiques de croissance et d'emploi pour le Québec et le Canada calculées par le Conference Board du Canada, avec lequel l'IDQ est affilié. Ces tableaux comprennent également des prévisions jusqu'en 2023<sup>11</sup>.

### La croissance économique

**Tableau 1**  
**Croissance annuelle du PIB réel en %**  
(p = prévisions ; e = estimations)

Année	Canada	Québec
2015	0,7 %	1,0 %
2016	1,1 %	1,4 %
2017	3,0 %	3,0 %
2018 e	2,1 %	2,6 %
2019 p	1,9 %	1,8 %
2020 p	2,1 %	1,5 %
2021 p	1,7 %	1,7 %
2022 p	1,6 %	1,5 %
2023 p	1,7 %	1,7 %

Source : Conference Board du Canada  
Données pour le Québec : novembre 2018  
Données pour le Canada : décembre 2018

Il est prévu que la croissance du Québec demeure sensiblement la même qu'observée dans l'ensemble du Canada, ce qui fait, qu'à court terme elle demeurera très positive. Rappelons que le Conference Board du Canada calcule à 1,6 % la croissance long terme du Québec basé sur les perspectives démographiques de sa population. À partir de 2020, la croissance prévue s'approche de cette valeur.

---

<sup>11</sup> Ces prévisions seront mises à jour par le Conference Board du Canada en février 2019.



## Montréal et le reste du Québec

**Tableau 2**  
**Différences en points de pourcentages entre la croissance du PIB réel prévue pour la région de Montréal (RMR) et le reste du Québec (p = prévisions ; e = estimations)**

Année	Montréal	Québec sans MTL	Différence
2015	1,3 %	0,7 %	-0,6
2016	2,0 %	1,0 %	-1,0
2017	3,8 %	2,2 %	-1,6
2018 e	3,6 %	1,8 %	-1,8
2019 p	1,8 %	1,6 %	-0,2
2020 p	1,7 %	1,4 %	-0,3
2021 p	1,7 %	1,8 %	0,1
2022 p	1,6 %	1,5 %	-0,1
2023 p	1,7 %	1,8 %	0,1

Source : Conference Board du Canada  
Données : janvier 2019

## L'emploi

**Tableau 3**  
**Taux de chômage moyen (%) entre le Canada, le Québec,**  
**Montréal (RMR) et le reste du Québec**  
**(p = prévisions ; e = estimations)**

Année	Canada	Québec	Montréal	Québec sans MTL
2015	6,9 %	7,6 %	8,4 %	6,9 %
2016	7,0 %	7,0 %	7,7 %	6,4 %
2017	6,3 %	6,0 %	6,4 %	5,5 %
2018 e	5,8 %	5,4 %	6,1 %	4,7 %
2019 p	5,6 %	5,3 %	5,9 %	4,7 %
2020 p	5,5 %	5,3 %	5,9 %	4,6 %
2021 p	5,5 %	5,3 %	6,0 %	4,5 %
2022 p	5,5 %	5,3 %	6,0 %	4,6 %
2023 p	5,5 %	5,4 %	6,1 %	4,6 %

Source : Conference Board du Canada  
 Données pour le Québec : novembre 2018  
 Données pour le Canada : décembre 2018

**Tableau 4**  
**Création d'emploi (%) par région et par année**  
**(p = prévisions ; e = estimations)**

Année	Québec	Montréal	Québec sans MTL
2015	1,0 %	1,1 %	0,9 %
2016	0,9 %	1,5 %	0,4 %
2017	2,2 %	3,6 %	0,7 %
2018 e	0,8 %	1,9 %	-0,3 %
2019 p	0,4 %	1,0 %	-0,2 %
2020 p	0,7 %	1,4 %	-0,1 %
2021 p	0,7 %	0,6 %	0,7 %
2022 p	0,6 %	0,7 %	0,5 %
2023 p	0,7 %	0,7 %	0,6 %

Source : Conference Board du Canada  
 Données pour le Québec : novembre 2018  
 Données pour le Canada : décembre 2018